

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(son)t exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

WITHHELD / RETENUE

Is(Are) exempted and/or excluded pursuant to section(s)
est(sont) exemptée(s) et/ou exclus en vertu de(s)(l')article(s)

Les documents intitulés « Agence des services frontaliers du Canada - Options de recherche des contacts pour le coronavirus » et « Agence des services frontaliers du Canada - Mesures de réponse de la main-d'œuvre isolée » ont été supprimés de ce dossier car ils sont fournis dans le mémoire de l'ASFC. Cette page sert d'espace réservé.

From : Nayeri, Gita

Sent : 2020-02-10 12 :53pm

Salut encore

Vous trouverez ci-joint une liste actualisée des participants et des questions/réponses à l'appui, pour cet après-midi.

Gita

From : Nayeri, Gita

Sent : 2020-02-10 12 :42pm

Salut

Agenda final annoté pour le ministre - mis à jour depuis hier soir

Merci,

Gita

Questions et réponses

Mesures d'auto-isolement supplémentaires

[Réponse, si l'on demande ce que fait l'ASPC pour faire avancer les prochaines étapes concernant l'obligation pour les voyageurs du Hubei de s'isoler]

- Pour soutenir la planification avancée, l'ASPC étudie ce qui pourrait être nécessaires pour les mesures supplémentaires liées aux conseils et aux mesures voyageurs.
- Cela pourrait inclure la collecte d'informations auprès des voyageurs pour soutenir le suivi de la santé publique locale, nécessitant l'auto-isolement des individus, ou l'obligation pour les voyageurs de se présenter à la santé publique locale.
- Des mesures supplémentaires pourraient nécessiter une autre ordonnance d'urgence en vertu de la loi sur la quarantaine. L'ASPC analyse les avantages et les inconvénients d'exiger de telles mesures, y compris les implications pour la mise en œuvre dans les aéroports et les ressources du système de santé publique pour le suivi des voyageurs, sur la base des volumes de voyageurs attendus.
- Toute mesure supplémentaire éventuelle devra être examinée avec soin tant au niveau fédéral que par l'intermédiaire de la SAC, les vice-ministres et Tables des ministres.

Messages pour les voyageurs asymptomatiques en provenance du Hubei et de la Chine qui voyagent à destination du Canada

[Réponse, si on lui demande quels conseils seront donnés aux voyageurs asymptomatiques en provenance de Hubei et de Chine concernant les vols de continuation au Canada]

- Le SAC acceptera demain de conseiller les voyageurs sur cette question notamment en conseillant éventuellement aux voyageurs asymptomatiques de se faire remettre un masque, au cas où ils deviendraient symptomatiques sur les vols en correspondance vers leur destination finale au Canada.

Équipement de protection individuelle

[Réponse, si on lui demande ce qui est fait concernant les fournitures d'équipement de protection individuelle (EPI)]

- Les tentatives de sécurisation des biens les plus demandés, tels que le N95 et les masques, par La Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) sont en cours.
- La Réserve nationale stratégique d'urgence est en mesure de garantir un approvisionnement modeste en masques chirurgicaux et en masques N95, les livraisons étant échelonnées par l'industrie en raison des pressions croissantes du marché.

- Le SAC et l'un de ses sous-comités examinent cette question.
L'ASPC mène une enquête sur l'EPI auprès de ses partenaires provinciaux et territoriaux afin d'identifier les zones de vulnérabilité de l'EPI et les options permettant d'assurer un approvisionnement national suffisant.

- [REDACTED]

Bateaux de croisière

Q. Que fait le gouvernement du Canada pour protéger les Canadiens à bord des navires de croisière et pour gérer les passagers malades qui pourraient arriver au Canada par un navire de croisière ?

- L'ASPC surveille activement la situation concernant le nouveau Coronavirus 2019 et s'engage avec ses partenaires à s'assurer que le Canada reste prêt à faire face à tout événement de santé publique à bord des navires de croisière.
- L'ASPC tient à jour un calendrier pour tous les navires de croisière qui entrent ou quittent les eaux canadiennes. À l'heure actuelle, aucun navire de croisière ne devrait arriver au Canada avant avril 2020. La saison des croisières au Canada s'étend d'avril à octobre.

Q. La loi sur la quarantaine et la déclaration des maladies transmissibles qui y est associée s'appliquent-elles aux navires de croisière ?

- Oui. En vertu de la loi sur la quarantaine, les exploitants de navires de croisière sont tenus signaler tout passager ou membre d'équipage à bord qui pourrait avoir un des maladies transmissibles à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) avant l'arrivée au Canada.
- Les voyageurs malades sont soumis à une évaluation de santé avant le débarquement afin de détecter les signes de maladie transmissible et de déterminer si des mesures de santé publique supplémentaires sont nécessaires. La Loi sur la quarantaine est appliquée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à tous les points d'entrée au Canada, y compris les ports maritimes.

Q. Existe-t-il un protocole permettant aux opérateurs de navires de croisière de gérer les maladies à bord ?

- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a le pouvoir de inspecter les navires de croisière entrant dans les eaux canadiennes. En cas de maladie généralisée, l'ASPC interviendra, enquêtera sur l'épidémie travailler avec des partenaires pour maîtriser l'épidémie.
- Pour prévenir l'introduction et la propagation de maladies transmissibles au Canada, conformément à la Loi sur la quarantaine, des mesures globales, y compris la quarantaine,

peuvent être prises lorsqu'on soupçonne qu'une personne à bord d'un moyen de transport pourrait causer la propagation d'une maladie transmissible qui pose un risque important pour la santé publique.

Q. Les opérateurs de navires de croisière mettent-ils en œuvre des mesures pour prévenir et atténuer la propagation des maladies ?

- A partir du 7 février, Cruise Lines International Association (CLIA), la plus grande association commerciale au monde de l'industrie des croisières, et ses membres ont adopté les protocoles améliorés pour les invités en mer et qui ont récemment voyagé depuis ou à travers la Chine.
- Les membres de la CLIA doivent refuser l'embarquement à toutes les personnes qui ont voyagé, visité ou transité par des aéroports en Chine, y compris Hong Kong et Macao, dans les 14 jours précédant l'embarquement ; et qui, dans les 14 jours précédant l'embarquement, avoir eu des contacts étroits avec, ou aidé à soigner, toute personne suspectée ou diagnostiquée comme ayant Coronavirus ou qui fait actuellement l'objet d'une surveillance de la santé pour exposition possible à un nouveau coronavirus.

LISTE DES PARTICIPANTS

Téléconférence des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la santé

10 février 2020

Confirmé

Non-disponible (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel)

Province/Territoire	Ministre/ Désigner
Colombie Britannique	Dr. Bonnie Henry (Agente de santé provincial) (Confirmé)
Alberta	Tyler Shandro (Ministre) (not expected to take the call) Lorna Rosen (Sous-Ministre) (Confirmé) Gordon Vincent (Conseil exécutif) Bryce Stewart (SMA principal)
Saskatchewan	Jim Reiter (Minister) (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel) Max Hendricks (DM) (Confirmé) Dr. Saquib Shahab (Administrateur en chef de la santé publique)
Manitoba	Cameron Friesen (Ministre) Karen Herd (Sous-Ministre) Nathan Clark (Assistant spécial du ministre)
Ontario (Coprésident des Provinces et Territoires)	Christine Elliott (Ministre) (Confirmé) Helen Angus (Sous-Ministre) (Confirmé) Melanie Fraser (Sous-Ministre Associé) Dr. David Williams (Administrateur en chef de la santé publique) Patrick Dicerni (SMA)
Québec	Danielle McCann (Ministre) (Confirmé) Yvan Gendron (Sous-Ministre) Pierre Lafleur (ADM) (Confirmé) Dr. Horacio Arruda (Administrateur en chef de la santé publique) (Confirmé)
Nouveau-Brunswick	Hugh Flemming (Ministre) (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel) Gerald Richard (DM) (Confirmé) Dr. Jennifer Russell (Administrateur en chef de la santé publique)
Nouvelle-Écosse	Randy Delorey (Ministre) (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel) Jeannine Lagasse (A/DM) (Confirmé)

	Dr. Robert Strang (Administrateur en chef de la santé publique)
Île-du-Prince-Édouard	James Aylward (Ministre) (Confirmé) Mark Spidel (Sous-Ministre) Dr. Heather Morrison (Administrateur en chef de la santé publique)
Terre-Neuve et Labrador	Dr. John Haggie (Ministre) (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel) Karen Stone (Sous-Ministre) Dr. Janice Fitzgerald (Administrateur en chef de la santé publique) (Confirmé) Coleen Simms (SMA) Andrea McKenna (SMA)
Yukon	Pauline Frost (Ministre) (On ne s'attend pas à ce qu'il prenne l'appel) Stephen Samis (Sous-Ministre) (Confirmé) Dr. Brendan Hanley (Administrateur en chef de la santé publique)
Territoires du Nord-Ouest	Diane Thom (Ministre) (Confirmé) Bruce Cooper (Sous-Ministre) (Confirmé) Dr. Kami Kandola (Administrateur en chef de la santé publique) Jo-Anne Cecchetto (SMA)
Nunavut	George Hickey (Ministre) Ruby Brown (Sous-Ministre) Dr. Mike Patterson (Administrateur en chef de la santé publique)
Santé Canada	Ministre Patty Hajdu (Confirmé) Stephen Lucas (Sous-Ministre) Kendal Weber (SMA) Jennifer Hollington (SMA)
ASPC	Tina Namiesniowski (Présidente) (Confirmé) Dr. Theresa Tam (Administrateur en chef de la santé publique) (Confirmé) Dr. Howard Njoo (administrateur en chef adjoint de la santé publique)

Santé et sécurité au travail des fonctionnaires fédéraux HESA du 29 janvier 2020

Je peux vous informer sur le travail que fait Santé Canada pour protéger les fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils font leur travail à l'échelle du pays et à l'étranger.

Rôle de Santé Canada

Santé Canada, au nom du Conseil du Trésor, à titre d'employeur, fournit des services de santé au travail et des services de consultation en hygiène du travail à l'administration publique centrale. Cela comprend l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Immigration, Réfugiés et Citoyenneté et le ministère de la Défense nationale. Nous offrons également des services à Affaires mondiales Canada et fournissons des services et des conseils en matière de santé au travail au personnel canadien déployé à l'étranger, ainsi qu'à leurs conjoints et à leurs personnes à charge.

Ces services sont fournis par le Programme de Santé au travail de la fonction publique (PSTFP).

Conseils généraux sur la santé au travail à l'intention des fonctionnaires fédéraux

Conformément aux protocoles habituels pour ce genre de situations, le PSTFP a publié un Avis de santé au travail pour tous les ministères et organismes le 22 janvier 2020. L'avis fournit des renseignements sur le nouveau coronavirus et recommande des précautions générales à l'intention des employés, comme :

- Pratiquer l'hygiène des mains souvent ; prendre les précautions nécessaires en cas de toux et d'éternuements ; et autosurveiller les symptômes.

Les conseils et les renseignements sont fondés sur la science et les connaissances actuelles sur le nouveau coronavirus et le niveau de risque tel que décrit par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et l'Organisation mondiale de la santé.

Cet avis a également été communiqué à l'administration du Sénat et la Chambre des communes.

Avis au syndicat

Les avis de santé au travail de Santé Canada sont transmis aux ministères et organismes par l'entremise du dirigeant principal des ressources humaines, qui les communique également aux agents négociateurs du comité de santé et de sécurité au travail de l'ensemble de la fonction publique du Conseil national mixte.

Je ferai remarquer que l'Alliance de la fonction publique du Canada a affiché des directives générales sur son site Web. Les conseils correspondent généralement à ceux fournis par le

PSTFP et contiennent des renseignements supplémentaires sur les droits découlant des conventions collectives.

Le PSTFP a également fourni des conseils et des recommandations plus détaillés sur des lieux de travail précis, y compris sur les points d'entrée et nos missions à l'étranger.

Conseils en matière de santé au travail pour les employés fédéraux travaillant dans les aéroports (et les ports)

La première priorité a été de formuler des recommandations précises à l'intention des employés fédéraux qui travaillent dans les aéroports et auprès des voyageurs. L'avis à l'intention du personnel des aéroports a été publié le samedi 25 janvier 2020.

Cet avis comprend des renseignements plus précis sur l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle. Par exemple, il existe des situations dans lesquelles seuls les gants et la désinfection ou le lavage fréquents des mains sont recommandés, et d'autres dans lesquelles les masques ou les lunettes de protection sont également recommandés ; on donne également des directives sur la manière adéquate de mettre (enfiler) et de retirer (enlever) l'équipement de protection individuelle (EPI).

L'ASFC a intégré ces points dans ses breffages de quart, et plus de 600 agents des services frontaliers ont assisté à des séances d'information organisées par des infirmières et infirmiers en santé au travail de Santé Canada et du personnel de l'Agence de la santé publique du Canada. Des séances sont toujours disponibles au besoin.

Ces conseils sont également utilisés pour les fonctionnaires fédéraux travaillant dans les ports et ont également été communiqués au Conseil national mixte

Je tiens à souligner que les nouvelles sur les cas confirmés de coronavirus ne modifient pas les conseils fournis.

Conseils en matière de santé au travail pour les missions à l'étranger

Santé Canada travaille en étroite collaboration avec des représentants d'Affaires mondiales Canada afin de fournir des renseignements et des recommandations spécifiques aux missions.

Cela comprend le personnel canadien déployé à l'étranger, ainsi que leurs conjoints et leurs personnes à charge

Le 27 janvier 2020, un avis spécifique a été communiqué à Affaires mondiales, de même que des documents destinés à des séances d'information à l'intention du personnel des missions.

Prochaines étapes

Au fur et à mesure que les renseignements sur le nouveau coronavirus évolueront, les conseils en matière de santé au travail pour les ministères et les employés seront mis à jour.

Si un ministère ou un organisme a des questions ou des préoccupations particulières, le PSTFP est prêt à fournir des conseils et une orientation en matière de santé au travail.

29 B

Questions et réponses
Le nouveau coronavirus 2019
Conseils et orientation en matière de santé au travail pour les employés fédéraux

À qui sert le Programme de santé au travail de la fonction publique (PSTFP)?

Le Programme de santé au travail de la fonction publique de Santé Canada est le fournisseur de services de santé au travail de l'administration publique centrale (défini sur le plan opérationnel comme les annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*). Parmi les principaux ministères clients du PSTFP, mentionnons l'Agence des services frontaliers du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté et le ministère de la Défense nationale. Nous offrons également des services à Affaires mondiales Canada et fournissons des services et des conseils en matière de santé au travail au personnel canadien déployé à l'étranger, ainsi qu'à leurs conjoints et à leurs personnes à charge.

Dans des situations comme celles liées au coronavirus, le rôle du PSTFP consiste à fournir des conseils et une orientation aux ministères fédéraux sur les précautions appropriées à prendre afin de protéger la santé des employés. Les conseils du PSTFP sont fondés sur l'information la plus récente disponible à propos du virus et des pratiques exemplaires en matière de lutte contre les infections. Le PSTFP fournit ses conseils aux ministères, qui prennent ensuite les décisions sur ce qu'ils mettent en œuvre dans leur propre ministère.

Comment assurons-nous une approche commune en matière de santé et de sécurité au travail dans tous les ministères fédéraux?

Le PSTFP a joué un rôle d'animation interministérielle dans le cadre de cet événement afin d'assurer l'harmonisation des approches ministérielles.

Il y a eu une excellente collaboration entre les principaux ministères afin de s'assurer que les messages transmis à l'ensemble des organismes sont harmonisés et sont complémentaires aux messages de l'ASPC destinés aux Canadiens.

Nous souhaitons nous assurer que les employés prennent des précautions suffisantes et appropriées, tout en ne créant pas d'inquiétude auprès du public qu'ils servent. Par exemple, porter des gants pour manipuler les documents et les bagages est une précaution suffisante pour protéger la santé des employés. Le port d'un masque et d'une blouse pour manipuler des documents est inutile et pourrait faussement créer l'impression que le risque est plus élevé que ce qui est le cas actuellement.

Comment le PSFTP travaille-t-il avec les milieux de travail sous réglementation fédérale dans le cadre du Programme du travail d'ESDC?

Même s'il est uniquement chargé de servir l'administration publique centrale, le PSTFP partage ses avis pour que d'autres organisations puissent les utiliser. La semaine dernière, le PSTFP a partagé son avis d'hygiène professionnelle sur le coronavirus avec le Programme du travail d'EDSC afin de pouvoir ensuite afficher des renseignements généraux indiquant aux employeurs et aux employés de lieux de travail sous réglementation

fédérale des sources d'information clés, comme l'Agence de la santé publique du Canada et l'Organisation mondiale de la santé.

Nous avons partagé l'avis général avec l'administration du Sénat et de la Chambre des communes.

Disposez-vous d'un réseau avec les provinces et les territoires pour partager les directives en matière de SST?

Le PSTFP ne participe à aucun mécanisme officiel F/P/T relatif à la santé et à la sécurité au travail. Toutefois, nos professionnels de la santé communiquent régulièrement avec leurs collègues en santé au travail qui travaillent auprès d'autres administrations et d'autres secteurs. Nous avons également des rapports constants avec des organismes clés comme le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

De plus, nous partageons tous les avis avec l'Agence de la santé publique du Canada, qui a mobilisé les provinces et les territoires par l'entremise de ses réseaux

Qui est responsable des travailleurs médicaux de première ligne?

Le PSTFP n'est responsable que de fournir des conseils aux fonctionnaires fédéraux.

Nos collègues de Service aux Autochtones Canada ont reçu nos conseils et travaillent avec l'ASPC afin d'assurer une orientation appropriée pour leurs infirmières dans les communications avec les Premières Nations et de communiquer avec les administrations de la santé des Premières Nations afin de partager leurs conseils et leur orientation

Les systèmes de santé provinciaux gèrent les conseils destinés à leurs travailleurs de la santé et font partie des réseaux de santé publique FPT plus vastes dirigés par l'ASPC

Le document intitulé « Agence de la santé publique du Canada - Rapport sur la situation du portefeuille de la santé », daté du 10 février 2020, 1300 HNE a été supprimé de ce fichier car il est fourni dans la présentation de la ASPC. Cette page sert d'espace réservé.



Health Santé
Canada Canada

Avis de santé au travail: nouveau coronavirus

Programme de santé au travail de la fonction publique (PSTFP), Santé Canada

En date du 24 janvier 2020

Veillez noter que cet avis pourrait être modifié à mesure que de nouveaux renseignements seront connus.

But

Fournir aux employés fédéraux des conseils en matière de santé au travail concernant le nouveau coronavirus (nCoV-2019).

Nouveau coronavirus

Les coronavirus (CoV) appartiennent à une grande famille de virus qui provoquent des maladies allant du simple rhume à des maladies plus graves, comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV). Un coronavirus est dit nouveau (nCoV) s'il n'a jamais été observé chez l'humain auparavant.

Les signes communs d'infection comprennent la fièvre et des symptômes respiratoires, comme la toux, l'essoufflement et les difficultés respiratoires. Dans les cas les plus graves, l'infection peut entraîner une pneumonie, une insuffisance rénale et même la mort.

Jusqu'à présent la transmission interhumaine de ce nouveau coronavirus est limitée.

Étant donné que la situation relative de cette épidémie évolue, veuillez utiliser le lien suivant pour obtenir les renseignements les plus à jour:

- [Agence de la santé publique du Canada \(21 janvier 2020\). Nouveau coronavirus de 2019 \(Wuhan, Chine\) : Mises à jour en matière d'éclotions de maladies](#)

Précautions de base

Les précautions de base pour tous les employés fédéraux comprennent:

1. Pratiquer l'hygiène des mains souvent (<https://www.cdc.gov/handwashing/when-how-handwashing.html>).
2. Se laver les mains chaque fois que l'on change de gants ou qu'on les enlève.
3. Se laver les mains avant de préparer, de manipuler, de servir ou de manger des aliments.
4. Éviter de se toucher le visage, la bouche, le nez et les yeux lorsque les mains ne sont pas lavées ou qu'elles sont gantées.
5. Prendre les précautions nécessaires en cas de toux et d'éternuement. Se couvrir la bouche et le nez avec son bras pour réduire la propagation des germes. Si l'on se sert d'un mouchoir de papier, le jeter dès que possible et se laver les mains tout de suite après.
6. Les employés fédéraux devraient se surveiller eux-mêmes pour tout symptôme. Si un employé présente de la fièvre et des symptômes respiratoires tels que toux, essoufflement et / ou difficulté à respirer, il doit consulter son médecin et signaler ces symptômes à son service de santé et de sécurité au travail.

Coordonnées

Pour toute question ou préoccupation au sujet du présent avis ou votre état de santé actuel, veuillez consulter une personne-ressource en santé et sécurité au travail de votre ministère.

Pour obtenir des services de soutien psychosocial offerts aux employés fédéraux, veuillez communiquer avec les personnes-ressources du Programme d'aide aux employés (PAE) de votre ministère.

Annexes

Puisque les employés de l'administration publique centrale travaillent dans une variété d'environnements à l'échelle nationale et internationale, cet avis général sera complété par des annexes avec de l'information et des recommandations concernant des milieux de travail spécifiques (par exemples, les aéroports).

Références

- Centers for Disease Control and Prevention (22 janvier 2020). *2019 Novel Coronavirus (2019-nCoV), Wuhan, China*. <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/summary.html>

- Infection Prevention and Control Canada (20 janvier 2020). *Information about Coronavirus*. <https://ipac-canada.org/coronavirus-resources.php>
- Gouvernement du Canada (22 janvier 2020). *Nouveau coronavirus en Chine*. https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements/pneumonie-china?_ga=2.160488634.687465016.1579724318-30068863.1579724318
- Agence de la santé publique du Canada (21 janvier 2020). *Infection à coronavirus : Symptômes et traitement*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/coronavirus.html>
- Organisation mondiale de la Santé (9 janvier 2020). *Questions fréquentes sur les nouveaux coronavirus*. <https://www.who.int/news-room/q-a-detail/q-a-coronaviruses>
- Organisation mondiale de la Santé (31 décembre 2019). *Novel Coronavirus*. <https://www.who.int/westernpacific/emergencies/novel-coronavirus>

Annexe A: Aéroports d'entrée

AÉROPORTS

**Avis de santé au travail:
Nouveau coronavirus aux aéroports d'entrée
Programme de santé au travail de la fonction publique (PSTFP)**

En date du 27 janvier 2020

En plus de l'information et les recommandations générales ci-haut, pour les employés fédéraux travaillant dans les aéroports d'entrée, les précautions/recommandations suivantes s'appliquent.

Recommandations

Le PSTFP émet les recommandations suivantes à l'intention des employés fédéraux qui pourraient travailler avec des voyageurs.

- S'assurer d'avoir bien reçu toutes les doses de vaccins recommandées pour les adultes, conformément au Guide canadien d'immunisation. Pour obtenir des conseils sur les maladies transmissibles ou présenter des demandes de renseignements sur l'état vaccinal, veuillez communiquer avec les autorités locales de santé publique ou avec le Programme de santé au travail de la fonction publique.
- Respecter les immunisations recommandées pour leur groupe professionnel selon le Guide de l'évaluation de la santé au travail (GEST) de Santé Canada.
- Dans la mesure du possible, se tenir à une distance de plus de deux mètres d'une personne qui semble malade (p. ex. personne qui tousse, éternue).
- **Demander à la personne malade de porter un masque et d'utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool aussitôt que possible.**
- Isoler la personne malade des autres, si possible, dans une zone ou une pièce séparée.
- Veiller à ce qu'il y ait une réserve de mouchoirs, de désinfectant pour les mains, de masques et une poubelle dans la pièce.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Les employés fédéraux doivent respecter les précautions de base prévues par le programme de santé et de sécurité au travail de leur ministère.

Le PSTFP recommande l'utilisation de l'EPI suivant:

- Le port de gant lors de la manipulation de documents et de bagages de personnes potentiellement malades
- Le port de gants, appareil de protection pour les yeux / le visage et un masque en accompagnant et restant avec une personne malade

Tous les membres du personnel devraient être formés quant à la bonne technique et à la marche à suivre pour mettre (enfiler) et retirer (enlever) leur EPI. Il est recommandé d'obtenir des conseils auprès du personnel en matière de santé et de sécurité au travail de votre ministère en ce qui concerne le choix et l'utilisation de l'EPI.

Veillez consulter les procédures d'opérations standards de votre ministère pour plus d'information sur la conduite à suivre avec des individus qui ont été identifiés comme nécessitant un suivi avec un agent de quarantaine.



Health
Canada

Santé
Canada

MISSIONS EN CHINE

Avis de santé au travail: Nouveau coronavirus dans les missions en Chine Programme de santé au travail de la fonction publique (PSTFP)

En date du 28 janvier 2020

En plus des renseignements généraux et des recommandations indiquées ci-dessus, les personnes qui travaillent dans des missions situées en Chine par le nouveau coronavirus doivent respecter les recommandations et les mesures de précaution suivantes.

Recommandations

À l'intention de toutes les personnes qui travaillent dans des missions situées en Chine

Pour réduire le risque de contracter la maladie :

- Tenez-vous informé de la situation dans la région et suivez les conseils de santé publique locaux.
- Évitez tout voyage vers la province du Hubei, en Chine.
- Évitez les grands rassemblements publics, les foules et les endroits bondés.
- Évitez les endroits à risque élevé comme les fermes, les marchés d'animaux vivants et les endroits faisant l'abattage d'animaux.
- Évitez tout contact avec des animaux (vivants ou morts).
- Évitez les surfaces contaminées par des excréments ou des sécrétions d'animaux.
- Évitez tout contact avec des personnes malades, en particulier si elles font de la fièvre, si elles toussent ou si elles ont de la difficulté à respirer.
- Évitez de manger des produits d'origine animale crus ou insuffisamment cuits.

- Tenez-vous informé de la situation en cours en consultant régulièrement les conseils aux voyageurs et les avertissements se trouvant à l'adresse <https://voyage.gc.ca/destinations/chine>.
- Si des membres de votre famille ou vous-même avez d'autres problèmes de santé ou des préoccupations d'ordre médical, veuillez communiquer avec **votre Centre de surveillance et d'intervention d'urgence en composant le +1 613 996 8885**, qui vous mettra en contact avec le médecin consultant désigné.

À l'intention des personnes qui travaillent directement avec des visiteurs dans les missions

Aux entrées désignées, à un endroit situé avant celui où les interactions avec les visiteurs ont lieu, des affiches seront installées pour rappeler aux visiteurs qu'ils ne doivent pas entrer dans la mission ou dans les locaux s'ils présentent des symptômes (fièvre, toux, difficulté à respirer). Vous devez continuer à collaborer avec le service de sécurité de votre mission pour coordonner ces efforts.

- Utilisez les moyens de contrôle environnementaux ou techniques déjà en place (p. ex. poste de réception muni d'un écran de verre, nombre limité de visiteurs qui peuvent entrer dans les locaux).
- Assurez-vous qu'une quantité suffisante de mouchoirs, de désinfectant pour les mains à base d'alcool et de masques ainsi qu'une poubelle se trouvent dans les espaces publics.
- Dans les espaces où vous établissez les premiers contacts avec les visiteurs, mettez en place des questions normalisées de dépistage :
 - Avez-vous voyagé dans la province du Hubei, en Chine ou visité Wuhan, Chine au cours des 14 derniers jours?
 - Vous sentez-vous malade ou mal en point actuellement?
- Si le visiteur répond « oui » à toutes ces questions, ne le laissez pas entrer dans les locaux. Invitez-le à aller consulter un médecin dans l'établissement de santé approprié le plus près et **donnez-lui un masque et du désinfectant pour les mains à base d'alcool**.
- **Nous recommandons aux visiteurs et aux personnes malades de porter des masques chirurgicaux ou d'intervention. Le masque a pour objet d'empêcher les goutelettes de sécrétions respiratoire de se projeter dans l'air et d'infecter possiblement les autres. Le PSTFP ne recommande pas**

pour le moment l'utilisation de masques chez les personnes qui n'ont pas de symptôme. Cependant, les recommandations de santé publique peuvent différer en Chine et dans d'autres pays. Veuillez suivre les conseils de santé publique des autorités locales.

- Si possible, gardez une distance d'au moins deux mètres avec les autres.
- Augmentez la fréquence des pratiques de nettoyage et de désinfection du milieu de travail en mettant l'accent sur les secteurs achalandés.

Équipement de protection individuelle

Le PSTFP recommande d'utiliser de l'équipement de protection individuelle (EPI) et des fournitures d'urgence lorsque vous interagissez avec un visiteur à la mission :

- Portez des gants (de type médicaux jetables non stériles à usage unique) lorsque vous manipulez des documents ou les effets personnels des visiteurs. Ces gants peuvent être faits de latex, de vinyle ou de nitrile. Veuillez noter que certaines personnes sont allergiques au latex. Le port de gants minces et transparents souvent utilisés dans les services d'alimentation n'est pas recommandé.
- Le port de gants est recommandé si vous manipulez des documents qui vous ont été remis par un visiteur. Les gants doivent être changés et jetés entre chaque visiteur. Il est important de savoir comment mettre et enlever les gants et il faut pratiquer l'hygiène des mains (avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool ou le lavage des mains) avant de mettre les gants et après les avoir enlevés. Il est aussi important d'éviter tout contact entre les gants et les yeux, le nez et la bouche pour empêcher la transmission potentielle du virus.
- Il est recommandé de recevoir des conseils des responsables en santé et sécurité au travail de votre ministère concernant le choix et l'utilisation de l'EPI.
- Le PSTFP ne recommande pas pour le moment l'utilisation de masques chez les personnes qui n'ont pas de symptôme. Cependant, les recommandations de santé publique peuvent différer en Chine et dans d'autres pays. Veuillez suivre les conseils de santé publique des autorités locales. Dans le cas où, les masques sont utilisés, ils doivent être changés lorsqu'ils deviennent humides, mouillés ou souillés.

Si un membre de votre famille ou vous-même vous sentez malades

Si un membre de votre famille ou vous-même vous sentez malades et présentez des symptômes de maladie respiratoire (fièvre, toux, difficulté à respirer), n'allez pas au travail et prévenez votre superviseur. Consultez la page suivante pour obtenir de plus amples renseignements sur l'infection au nouveau coronavirus :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>.

- Si vous tombez malade lorsque vous êtes dans la mission, mettez un masque chirurgical dès que vous en avez l'occasion, lavez-vous les mains avec du désinfectant pour les mains à base d'alcool et essayez de garder une distance d'au moins deux mètres avec les autres.

Évitez tout contact avec les autres et communiquez avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence en composant le +1 613 996 8885.

Expéd. : Lucas, Stephen (SC/HC) <stephen.lucas@canada.ca>

Envoyé : 2020-02-12 13 h 23

Destin. : Ministre Patty Hajdu [REDACTED]

Cc : [REDACTED] Namiesniowski, Tina (ASPC/PHAC) <tina.namiesniowski@canada.ca>; Tam, D^{re} Theresa (ASPC/PHAC) <drtheresa.tam@canada.ca>

Objet : Mise à jour du rapport d'étape du COVID-19 du GC

Ministre – Rapport d'étape de synthèse du Centre des opérations du gouvernement (Sécurité publique).

VALIDE en date du 12 févr. 2020, 10 h HNE

Résumé

- Le 11 février, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé le nouveau nom de la maladie qui a frappé plus de 42 000 personnes en Chine : COVID-19 : signifiant la maladie de coronavirus découverte en 2019.
- Nombres finaux pour Canada2 : 188 évacués, 7 membres du personnel d'Affaires mondiales Canada (AMC), 6 médecins du MDN, 14 membres d'équipage d'aéronef; 10 membres d'équipage ont été ajoutés à l'Aéroport international de Vancouver (AIV) : total de 225 passagers (Source : AMC).
- Au 11 février, 2 rapatriés ont reçu l'ordre de se soumettre à un examen supplémentaire. Les deux ont été testés négatifs pour COVID-19.
- Le 9 février, six (6) membres des Forces armées canadiennes (FAC) ont été évalués et jugés ne pas être à risque d'avoir été exposés au COVID-19. De même, le 10 février, 25 membres d'équipage de Canada1 et un (1) membre du personnel d'AMC de Canada1 ont été évalués et jugés de ne pas être à risque d'avoir été exposés au COVID-19. Ils ont tous été libérés de la quarantaine sous l'autorité de l'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) du Canada. (Source : ASPC, FAC, Source ouverte).

Situation à la Base des forces canadiennes (BFC) Trenton

- À partir de 17 h, le 11 février, avec l'arrivée des passagers et des membres d'équipage de Canada2, il y a maintenant 456 personnes dans l'hébergement. (Source : Centre de recherches sur les communications Canada [CRC])
- Les dates provisoires de libération de la quarantaine sont les 21 et 25 février. Une déclaration officielle de la D^{re} Theresa Tam (ACSP) sera publiée une fois que cela sera confirmé. (Source : ASPC)
- La sécurité demeure un problème. Les FAC apportent leur soutien. On cherche à obtenir d'urgence une capacité contractuelle supplémentaire.

Centre NAVCAN : (En cours d'évaluation à titre d'emplacement de remplacement potentiel de quarantaine)

- L'évaluation a été accomplie le 9 février au Centre NAVCAN à Cornwall, en Ontario, et la conclusion était que cette installation serait une solution de rechange convenable.
- **Aucune autre planification n'est en cours au Centre des opérations du gouvernement pour trouver un autre emplacement, jusqu'à ce qu'il soit déterminé que la BFC Trenton a dépassé sa capacité.**

Mise à jour sur la situation nationale

- Il y a 7 cas confirmés d'infection au **COVID-19** identifiés au Canada. Excluant 8 citoyens canadiens à bord du Diamond Princess).
- Des mesures de contrôle renforcées sont en place pour les voyageurs en provenance de la province de Hubei, en Chine, arrivés au cours des 14 derniers jours, dans tous les aéroports internationaux.
- **Au total, 1 466 voyageurs ont répondu par l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient allés dans la province de Hubei, en Chine, depuis l'amélioration de la mise en œuvre du dépistage. (Source : ASPC)**

Situation mondiale

Chine

- **42 638 cas** de pneumonie au **COVID-19**, avec **1 016 décès**.

Japon

- Le navire de croisière Diamond Princess, transportant environ 3 700 passagers et membres d'équipage, **dont 251 Canadiens (251 passagers, et 4 membres d'équipage)**, est mis en quarantaine pendant 14 jours au large de Yokohama, au Japon. **La quarantaine devrait durer jusqu'au 19 février.** (Source : AMC)
- En date du 10 février, on a confirmé que **8 passagers canadiens** du navire de croisière Diamond Princess mis en quarantaine au Japon avaient des infections **COVID-19** et ont été transférés dans des hôpitaux locaux pour recevoir des soins. (Source : ASPC)
- **Un neuvième Canadien** souffrant de symptômes graves a été hospitalisé de toute urgence le 10 février. Les résultats des tests de coronavirus sont toujours en attente. (Source : Rapport du Centre de surveillance et d'intervention d'urgence (CSIU) d'AMC)
- **Le 14 février, le conseiller médical exécutif de l'ASPC sera déployé à Tokyo pour aider l'Équipe permanente de déploiement rapide (EPDR) d'AMC. L'EPDR est une unité de fonctionnaires spécialisés déployés pour travailler aux côtés du personnel de l'ambassade et du consulat du Canada afin de fournir, en cas d'urgence, des services essentiels aux Canadiens en détresse. Le conseiller**

médical exécutif fournira des conseils techniques et de santé publique à l'appui des passagers canadiens à bord du Diamond Princess pour le reste de la période de quarantaine et pendant leur retour au Canada après la quarantaine.

Hong Kong

- Hong Kong a libéré tous les passagers qui avaient été temporairement mis en quarantaine sur un navire de croisière, y compris 36 Canadiens. (Source : ASPC)

Autre

- **473 cas** d'infections à **COVID-19**, avec **2 décès**, ont été confirmés dans 27 pays et administrations à l'extérieur de la Chine continentale et à bord d'un moyen de transport international (Source : AMC)

Mise à jour des Communications et analyse des médias (Source : Communications du Ministère) :

- La couverture du nouveau Coronavirus (COVID-19) demeure forte, mais n'est plus la principale nouvelle au Canada. Au cours des 24 dernières heures, l'accent a été mis principalement sur l'arrivée du deuxième avion de Wuhan à la BFC Trenton.
- La plupart des couvertures demeurent neutres, avec un rapport positif notable de la Presse canadienne (PC) axé sur la vie en quarantaine à la BFC Trenton. Le rapport était centré sur une étudiante diplômée qui a dit qu'elle « appréciait le confort de sa maison, des nouvelles de la télévision en anglais qu'elle joue en boucle, et la liberté de parcourir la base et de fraterniser avec les autres évacués – en maintenant une distance de deux mètres à des fins médicales ».
- La plus grande partie des rapports signalent qu'aucun des évacués de la BFC Trenton n'a montré de symptômes du virus. La couverture médiatique de mercredi a également noté la déclaration du médecin hygiéniste en chef selon laquelle la province a résolu pour la première fois un cas de COVID-19.
- Aucun point de presse prévu pour l'ACSP mercredi. Le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario doit tenir un point de presse mercredi matin, soulignant le partenariat fédéral.
- D'autres mises à jour de l'ACSP sur la libération des personnes de quarantaine sont prévues dans les prochains jours.
- Le vendredi 14 février – Point de presse avec l'ACSP et le sous-administrateur en chef de la santé publique (SACSP) (à confirmer).
- La couverture médiatique de COVID-19 reste forte. Cependant, mardi, ce n'était pas la première actualité au Canada, avec la couverture médiatique des manifestations anti-pipeline qui ont lieu partout au pays comme actualité à la une. Aux États-Unis, le coronavirus était loin derrière les primaires démocrates du New

Hampshire. Au cours des 24 dernières heures, il y a eu 40 articles de presse notables. Mardi dernier, les médias canadiens ont principalement mis l'accent sur l'arrivée du deuxième avion.

Expéd. : Lucas, Stephen (SC/HC) <stephen.lucas@canada.ca >

Envoyé : 2020-02-10 12 h 58

Destin. : Ministre Patty Hajdu [REDACTED]; Darren Fisher [REDACTED]

Cc : [REDACTED] Namiesniowski, Tina (ASPC/PHAC) <tina.namiesniowski@canada.ca>; Tam, Dr Theresa (ASPC/PHAC) <drtheresa.tam@canada.ca >

Objet : Fwd : Mise à jour du sous-ministre sur le nouveau coronavirus – VALIDE en date du 10 févr. 2020, 10 h HNE

Objet : Mise à jour du sous-ministre sur le nouveau coronavirus – VALIDE en date du 10 févr. 2020, 10 h HNE

Résumé

- Pour Canada2, en date du 10 février, à 9 h, 135 Canadiens et 63 autres personnes sont actuellement admissibles au manifeste pour Canada2 (total de 198). Treize membres du personnel d’Affaires mondiales Canada (AMC) et des Forces armées canadiennes (FAC) seront à bord, de même que l’équipage de conduite. La confirmation du nombre définitif ne sera pas connue avant l’embarquement final à Wuhan. (Fiche d’information d’AMC ci-jointe)
- Canada2 doit arriver à la Base des forces canadiennes (BFC) Trenton à 4 h 40 HNE le 11 février. Les horaires de vol mis à jour seront fournis dès que possible. Canada2 est le dernier vol prévu.
- À ce jour, aucun des rapatriés de Canada1 ou d’US4 n’a reçu d’ordonnance pour un examen ou des soins médicaux supplémentaires liés au nouveau coronavirus.
- Le 9 février, l’équipage de conduite du vol US4 et le personnel médical des FAC ont été libérés de la quarantaine sous l’autorité de l’administratrice en chef de la santé publique du Canada.
- Une réunion du Groupe d’intervention en cas d’incident est prévue pour le mardi 11 février, dans l’après-midi.

Situation à la BFC Trenton

- Le 9 février, 5 membres d’équipage de conduite du vol US4, 8 membres du personnel médical des FAC et 1 membre du personnel d’AMC ont été libérés de la quarantaine sous l’autorité de l’administratrice en chef de la santé publique du Canada.
- La planification est en cours pour préparer des locaux pour les arrivées de Canada2. L’hypothèse de planification est que Canada2 sera à sa capacité maximale avec les rapatriés et les équipages d’aéronefs, le personnel médical du ministère de la Défense nationale (MDN) et le personnel d’AMC (actuellement jusqu’à 274 personnes, sous réserve de changements).
- Les FAC ont besoin d’autres conseils en matière de santé publique et sont en cours d’élaboration pour la mise au point des locaux.

- La présence du Centre de recherches sur les communications Canada (CRC) (jusqu'à 35 avec dix travailleurs sociaux virtuels) continue d'augmenter à Trenton. La Police provinciale de l'Ontario (PPO) est sur place. Les efforts continuent d'assurer une présence sécuritaire appropriée et font l'objet d'une demande de réponse directement entre l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et le MDN, qui fait encore l'objet de discussions.

Canada2

- Le lundi 10 février, à 9 h 30 HNE, Canada2 a atterri à Wuhan. Canada2 doit arriver à la BFC Trenton à 4 h 40 HNE, le 11 février. Les horaires de vol mis à jour seront fournis dès que possible. Canada2 est le dernier vol prévu de départ assisté.
- En date du 10 février, à 9 h, 135 Canadiens et 63 autres personnes sont actuellement admissibles au manifeste pour Canada2 (total de 198). Treize autres membres du personnel d'AMC et des FAC seront à bord, de même que l'équipage de conduite. La confirmation du nombre définitif ne sera pas connue avant l'embarquement final à Wuhan.
- Il est prévu que le personnel du gouvernement du Canada (GC) suivant effectue le vol de retour de Wuhan à Trenton : 6 médecins du MDN + 6 officiers d'AMC + 1 membre de l'Équipe permanente de déploiement rapide (EPDR).

Centre NAVCAN

- Une reconnaissance a été accomplie le 9 février au Centre NAVCAN de Cornwall, en Ontario. Selon l'évaluation, cette installation serait convenable si les besoins en locaux dépassaient les capacités de Trenton.

À l'échelle mondiale

- Le ministère des Affaires étrangères du Japon a indiqué que le navire de croisière Diamond Princess, transportant environ 3 700 passagers et membres d'équipage, dont 251 Canadiens, est mis en quarantaine pendant 14 jours au large de Yokohama, au Japon. Sept citoyens canadiens qui ont été positifs ont été transférés dans des hôpitaux locaux.
- Hong Kong a libéré tous les passagers qui avaient été temporairement mis en quarantaine sur un navire de croisière, y compris 36 Canadiens.

Mise à jour sur la situation nationale

- En date du 9 février, il y a 7 cas confirmés d'infection de nCoV-2019 identifiés au Canada. Cela ne comprend pas les sept citoyens canadiens à bord du navire de croisière Diamond Princess testés positifs et qui ont été transférés dans des hôpitaux locaux.

- Des mesures de contrôle améliorées pour les voyageurs qui se trouvaient à Hubei au cours des 14 derniers jours ont été mises en œuvre dans tous les aéroports internationaux du Canada.
- En date du 7 février, 1 271 les voyageurs ont répondu « oui » à la question de savoir s'ils étaient à Wuhan ou à Hubei depuis la mise en place de l'interrogatoire frontalier.

Mise à jour des Communications :

- Hier, l'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) a publié une déclaration sur la libération de certains membres du personnel médical des FAC en quarantaine. La déclaration décrivait le processus en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine*, fournissant la justification de la décision.
- Aujourd'hui, AMC prévoit provisoirement publier un communiqué de presse qui mettra en lumière la coopération internationale, y compris les fournitures que le Canada a fournies aux efforts internationaux visant à contrer le coronavirus (détails à confirmer).
- Le Plan des médias continue d'être mis à jour en temps réel avec les plans d'une séance d'information sur les technologies de l'ASPC, de Santé Canada et d'AMC prévue provisoirement au début de la semaine, ainsi que les plans provisoires de communiquer publiquement pour l'arrivée du prochain avion au moyen d'un communiqué de presse.

Les points clés suivants seront publiés à 12 h HNE, le 11 février 2020

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

Gestion des réunions

- Au début de l'appel :
 - Souhaiter la bienvenue à vos collègues ministériels.
 - Confirmer que votre coprésident, la ministre Elliott, est en ligne [de même que le sous-ministre Lucas, la présidente Namiesniowski et la D^{re} Theresa Tam] avant de procéder à l'appel nominal.
 - Consulter la liste des participants confirmés pour l'appel nominal.

Points de discussion

- Merci aux administrations pour leur collaboration étroite et leur communication ouverte à tous les niveaux dans le contexte du rapatriement et de la mise à jour des conseils aux voyageurs, dont nous discuterons aujourd'hui.
- Il n'est pas toujours facile de rester harmonisé, car nous faisons face à des pressions et à des dynamiques d'un nouveau virus qui sont en évolution rapide. Reconnaître que les fonctionnaires de partout au Canada font de leur mieux pour contenir le virus et protéger la santé des Canadiens.
- Remercier sincèrement la ministre Elliott et les représentants de l'Ontario pour leur collaboration remarquable sur les ententes et le suivi sur le terrain à Trenton, ainsi que la ministre Dix et les représentants de la Colombie-Britannique pour leur appui avec les arrêts d'avion de rapatriement à Vancouver.
- Notre approche de précaution en ce qui concerne les conseils mis à jour aux voyageurs continue de s'harmoniser à notre objectif qui est de contenir ce nouveau virus et de protéger les Canadiens.
- À mesure que la situation évolue, je sais que nous continuerons d'adapter nos conseils et nos approches de façon à ce qu'ils soient

fondés sur des données probantes et proportionnés au risque pour les Canadiens au pays et à l'étranger.

- Avant de me tourner vers la D^{re} Theresa Tam pour faire le point sur les faits récents, je demanderai à ma coprésidente, la ministre Elliott, si elle désire dire quelques mots.

[À la suite des observations de la ministre Elliott, invitez la D^{re} Tam à présenter une brève mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus]

2. Mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus (2019-nCoV) et les activités intérieures (CAN-ASPC)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Fournir aux ministres les dernières mises à jour internationales et nationales au fur et à mesure de l'évolution de la situation;
- ✓ Assurer notre préparation collective et notre niveau de préparation dans toutes les administrations;
- ✓ Continuer de répondre aux questions au besoin.

Gestion des réunions

Remarques de la D^{re} Tam

Derniers chiffres (en date du 10 février)

- 40 171 cas, dont 908 décès signalés en Chine continentale. En Chine, le nombre de décès lié au coronavirus a dépassé celui du SRAS en 2002-2003.
- Cas internationaux (à l'extérieur de la Chine continentale) : 449 cas dans 27 pays, 2 décès de personnes souffrant de troubles médicaux sous-jacents (dont 135 cas confirmés chez des passagers d'un bateau de croisière au Japon).
- En Chine continentale, la province de Hubei demeure l'épicentre de l'épidémie, représentant 74 % (29 631) des cas et 96 % (871) des décès.
- Il y a maintenant 7 cas confirmés au Canada, 3 en Ontario, 4 en Colombie-Britannique.

- Bien qu'il semble y avoir un léger plafonnement dans le taux d'augmentation des nouveaux cas en Chine ces derniers jours, il est trop tôt pour analyser en profondeur ces chiffres à ce stade de l'épidémie internationale.

Mise à jour sur les navires de croisière

- Le 5 février, l'ASPC a été avisé par les autorités de la santé publique du Japon des cas confirmés de 2019-nCoV canadiens associés au navire croisière Royal Princess.
 - 8 Canadiens ont maintenant obtenu des tests positifs pour le 2019-nCoV, sont transférés d'un navire à un hôpital au Japon. 135 cas au total sur le navire.
 - 2 Canadiens identifiés comme étant des contacts jusqu'à maintenant, mais qui ont quitté le navire le 1^{er} février à Hong Kong (les adresses permanentes sont Hong Kong), l'ASPC assure le suivi afin de fournir des conseils de santé, compte tenu de leur exposition potentielle.
- L'ASPC envoie une lettre à tous les Canadiens qui se trouvent à bord du navire de croisière Diamond Princess pour leur fournir des renseignements et nous sommes en contact avec AMC et des représentants du Japon afin d'aider les Canadiens dans le cadre de l'ordonnance de mise en quarantaine du Japon.

Situation nationale et état de préparation

- Nous sommes à un moment critique de l'épidémie internationale, avec une augmentation significative du nombre de cas en Chine et un risque d'exposition centré sur la province de Hubei. Il y a maintenant 14 jours que le gouvernement chinois a mis en place des mesures extraordinaires à Wuhan.
- En raison d'une extrême prudence liée à la transmission potentielle par des personnes légèrement symptomatiques, le Comité consultatif spécial (CCS) a recommandé de nouveaux conseils aux voyageurs de la province de Hubei et de la Chine.
- Rappel des conseils mis à jour fournis aux médias, en ligne et dans les aéroports :
 - Aviser tous les voyageurs qui arrivent au Canada et qui étaient dans la province de Hubei au cours des 14 derniers jours de s'isoler (loin du travail et de l'école) pour une période de 14 jours à compter de leur départ de Hubei et de communiquer avec leur autorité de santé publique dans les 24 heures suivant leur arrivée.
 - Fournir à tous les voyageurs en provenance de Chine des renseignements

afin qu'ils puissent s'autosurveiller et les informer sur ce qu'ils doivent faire s'ils tombent malades.

- Ce conseil a été mis en œuvre dans 10 aéroports au Canada la fin de semaine dernière.
- Au cours de la dernière semaine, le CCS a terminé un certain nombre de produits clés, notamment la définition et la déclaration des cas de surveillance, l'orientation pour la prévention et le contrôle des infections dans les établissements de soins actifs et l'orientation pour la gestion de la santé publique, y compris la recherche des contacts en avion pour le confinement.
- Le CCS évalue les réserves d'équipement de protection individuelle relevant de ses administrations respectives et l'ASPC met en place des plans pour appuyer le réapprovisionnement.
- Nous continuerons de surveiller la situation et de déterminer les conseils et l'approche à adapter au fil du temps, en fonction des données les plus récentes.
- Au cours des deux prochaines semaines, nous devrions avoir une meilleure idée de la réussite ou non des efforts d'endiguement de la Chine, c'est-à-dire si la Chine peut maintenir l'endiguement et que nous commençons à voir une baisse soutenue du nombre de maladies et de décès dans ce pays.
- [En réponse, si l'on pose des questions sur le besoin de s'isoler volontairement ou de communiquer de manière proactive une autorité de santé publique : L'ASPC réalise plus de travail pour examiner ce qui pourrait être nécessaire pour identifier les coordonnées des passagers qui reviennent du Hubei afin de permettre un suivi de l'autorité locale de santé publique et de déterminer les mesures qui pourraient être nécessaires pour demander l'isolement volontaire. L'ASPC analyse les avantages et les inconvénients liés au fait d'exiger des mesures supplémentaires en vertu de la *Loi sur la quarantaine*, y compris les répercussions sur les ressources du système de santé publique].

FIN

Suite aux remarques de la D^{re} Tam...

- Merci D^{re} Tam. Les collègues ont-ils des questions pour la D^{re} Tam?

3. Plan de rapatriement

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Mettre à jour les ministres de la Santé des PT sur l'arrivée des avions de rapatriement canadiens et américains à la BFC Trenton le 7 février et sur le deuxième avion canadien.

Points de discussion

- Impressionné par le niveau de coordination entre les administrations afin de s'assurer que nos systèmes fonctionnent de façon harmonieuse pour appuyer le processus de rapatriement et assurer la santé de tous les Canadiens.
- Comme vous le savez, le premier avion canadien (transportant 174 passagers + 34 membres d'équipage) et les passagers canadiens de l'avion de rapatriement américain (39 passagers + 7 membres d'équipage) de Wuhan, en Chine, sont arrivés en toute sécurité à la BFC Trenton le 7 février.
- Le laboratoire mobile du Laboratoire national de microbiologie est sur place pour appuyer les essais au besoin. De plus, la Croix-Rouge canadienne offre un soutien aux voyageurs à la BFC Trenton, et la sécurité est assurée, comme l'exige le processus de planification opérationnelle.
- Le prochain vol de rapatriement du Canada part de Wuhan aujourd'hui, dont on estime qu'il est au maximum de sa capacité (248 sièges, dont l'équipage, AMC, le personnel du MDN) et devrait arriver à la BFC Trenton tôt demain matin. Les chiffres finaux seront partagés une fois qu'ils auront été confirmés.

Se tourne vers la D^{re} Tam pour discuter de l'état de santé des voyageurs et des membres d'équipage :

Mise à jour de la D^{re} Tam

- Toutes les personnes du premier vol canadien et du vol américain ont été traitées et toutes les évaluations de santé ont été effectuées par des infirmières autorisées.
- Sur les 213 voyageurs, aucune fièvre n'a été signalée et aucun n'a montré de signes visibles de maladie pendant le vol ou depuis leur arrivée.
- L'ordonnance d'urgence en vertu de la *Loi sur la quarantaine* s'applique à toutes les personnes qui se trouvent sur les vols rapatriés, y compris les personnes comme le personnel médical des Forces canadiennes, l'équipage de vol et les autres employés du gouvernement du Canada qui n'ont aucun risque d'exposition en provenance de Wuhan.
- Compte tenu de son étendue, l'ordonnance me permet également, en tant qu'administratrice en chef de la santé publique, d'exercer mon pouvoir discrétionnaire pour déterminer que les membres d'équipage de vol et le personnel gouvernemental peuvent être libérés plus tôt au cas par cas (en les conseillant de s'isoler volontairement).
- Dans l'exercice de ce pouvoir discrétionnaire, j'utilise des protocoles établis qui tiennent compte du risque d'exposition, en tenant compte du temps passé à Wuhan, de l'utilisation d'équipement de protection individuelle et de tout contact avec une personne montrant les symptômes du nouveau coronavirus.
- J'ai évalué chaque membre du personnel médical des Forces armées canadiennes, qui accompagnait les voyageurs de retour, et j'ai déterminé qu'il n'était pas nécessaire de maintenir leur quarantaine.
 - 8 Le personnel des Forces canadiennes a été libéré le 9 février.
 - Six membres d'équipage de vol qui ont accompagné le vol de Vancouver à Trenton et un employé du gouvernement du Canada qui est monté à bord du vol à Hanoï sont libérés aujourd'hui.

- Cet exercice de ce pouvoir discrétionnaire n'est pas pris à la légère. Refuser les libertés civiles de mouvement est une affaire sérieuse; il n'y a aucune raison de détenir des personnes qui n'ont pas été exposées.
- Je retourne la parole à la ministre Hajdu pour qu'elle poursuive la mise à jour sur le rapatriement.

FIN de la mise à jour de la D^{re} Tam sur l'état de santé

Points de discussion continus de la ministre :

- Nous recommandons une période de quarantaine de 14 jours, par précaution, car la période d'incubation moyenne est d'environ 5 jours.
- *[SI LA MINISTRE SOUHAITE parler d'une possible période plus courte à Trenton : À l'heure actuelle, ces voyageurs doivent terminer les 14 jours à la BFC Trenton et nous souhaiterions connaître votre point de vue sur la nécessité de terminer toute la période de quarantaine à Trenton si les personnes peuvent rentrer chez elles facilement et en toute sécurité afin de s'isoler dans leur maison.]*
- En plus de la surveillance de la maladie, nos efforts commenceront à se tourner vers la planification du départ une fois la période de quarantaine de 14 jours terminée.
- Nous n'avons pas encore de renseignements complets sur la destination finale au Canada des passagers des vols de rapatriement canadiens et américains. Une fois que nous aurons rassemblé les renseignements, nous partagerons les chiffres finaux sur les destinations finales par province avec les administrations.
- L'ASPC conserve des renseignements au niveau individuel pour toutes les personnes qui en ont besoin pour la recherche future des contrats.
- Le respect de la vie privée de ces résidents de retour est de la plus haute importance, en particulier dans le contexte de leur libération après la période de quarantaine.

- L'ASPC identifie les personnes qui pourraient avoir besoin d'une assurance-maladie provinciale provisoire et l'ASPC le communiquera aux administrations.
- Nous continuerons de partager régulièrement des mises à jour tout au long des périodes de quarantaine pour tous les groupes de rapatriement.
- Merci encore à l'Ontario et à la Colombie-Britannique pour votre collaboration étroite dans les efforts de rapatriement.
- Je souhaiterais entendre vos points de vue et ouvrir la parole pour des questions ou des commentaires.
- Madame la ministre Elliott, voudriez-vous commencer?

4. Prochaines étapes et planification à long terme

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Demander aux ministres leur point de vue sur les prochaines étapes à prendre en compte par l'Agence de la santé publique du Canada et le Comité consultatif spécial sur le coronavirus.

Points de discussion

- En tant que ministres, il est important que nous examinons les prochaines étapes de notre réponse collective au coronavirus.
- Nous avons eu une collaboration incroyable entre les administrations et il est essentiel que nous continuions ensemble à assurer une réponse efficace et la confiance du public.
- Bien que nous soyons dans une phase d'endiguement pour le moment, nous ne pouvons ignorer ce qui pourrait se passer ensuite.
- L'ASPC procède à une réflexion et à une analyse de scénarios y compris un scénario de pandémie. Ce travail fera intervenir toutes les

administrations par l'entremise du Comité consultatif spécial, de la Conférence des sous-ministres et des ministres.

- Nous devons être prêts à répondre en nous basant sur les données probantes et les données scientifiques les plus récentes.
- Nous planifions également pour la saison des croisières au Canada, en collaboration avec Transports Canada, la Cruise Lines International Association (industrie) et l'ASFC.
- L'association industrielle a mis en place des protocoles améliorés pour les passagers et les membres d'équipage en haute mer qui ont récemment voyagé depuis ou par la Chine.

5. Mot de la fin

Points de discussion

- Pour terminer, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir pris cet appel aujourd'hui.
- Par l'entremise de nos sous-ministres et du Comité consultatif spécial, les fonctionnaires continueront de travailler en étroite collaboration au cours des jours et des semaines à venir.
- Il a été très utile de se réunir régulièrement afin de discuter des efforts d'intervention pour le coronavirus, car la situation évolue rapidement à l'échelle mondiale et au Canada. Nous organiserons régulièrement des appels ministériels.
- Madame la ministre Elliott, avez-vous quelque chose à ajouter avant de mettre fin à l'appel?

~ LEVÉE DE LA SÉANCE ~

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

10 h 15 à 10 h 20 (5 minutes)

Gestion des réunions

- Au début de l'appel :
 - Souhaiter la bienvenue à vos collègues ministériels.
 - Confirmer que votre coprésident, la ministre Elliott, est en ligne [ainsi que la présidente de l'ASPC, Tina Namiesniowski, et la D^{re} Theresa Tam, si vous faites un appel] avant de procéder à l'appel nominal.
- [Veuillez consulter l'onglet B : Liste des participants]

Points de discussion

- Remercier les administrations pour leur coopération étroite et pour tous les appels que les sous-ministres (SM) et les médecins hygiénistes en chef ont lancés en fin de semaine.
- Remercier sincèrement la ministre Elliott et les représentants de l'Ontario de leur coopération et de leur collaboration en matière d'ententes et de suivi sur le terrain à Trenton.
- Les plans de rapatriement des Canadiens de la province du Hubei au Canada sont rapidement élaborés avec une collaboration incroyable à tous les niveaux de gouvernement.
- Reconnaître l'importance de la coordination entre les administrations afin de s'assurer que nos systèmes fonctionnent de façon harmonieuse pour appuyer le processus de rapatriement et assurer la santé de tous les Canadiens.
- Aujourd'hui, nous décrivons le plan que nous avons élaboré en consultation avec vos administrations respectives au cours des derniers

jours et je souhaiterais entendre toute considération que vous pourriez avoir.

- Compte tenu de l'évolution de la situation internationale avec la déclaration de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) d'une urgence en santé publique de portée internationale, c'est une bonne occasion d'entendre brièvement la D^{re} Tam sur les développements internationaux importants et la situation intérieure actuelle.
- Avant de me tourner vers la D^{re} Theresa Tam pour faire le point sur les faits récents, je demanderai à ma coprésidente, la ministre Elliott, si elle désire dire quelques mots.

[À la suite des observations de la ministre Elliott, invitez la D^{re} Tam à présenter une brève mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus]

2. Point permanent – Mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus

10 h 20 à 10 h 25 (5 minutes)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Fournir aux ministres les dernières mises à jour internationales et nationales au fur et à mesure de l'évolution de la situation;
- ✓ Assurer notre préparation collective et notre niveau de préparation dans toutes les administrations;
- ✓ +

Gestion des réunions

Remarques de la Dre Tam

Derniers chiffres (À mettre à jour le matin du 3 février)

- À ce jour, le 3 février, il y a 14 411 cas confirmés (2 février) en Chine continentale et 146 en dehors de la Chine continentale dans 23 pays, dont maintenant 4 au Canada (3 en Ontario, 1 en Colombie-Britannique). Jusqu'à présent, il y a eu 304 morts en Chine et 1 mort aux Philippines.
- En ce qui concerne le cas le plus récent du Canada, l'Ontario annonce le 31 janvier que tous les protocoles appropriés de prévention et d'infection ont été suivis. Les procédures d'essai continuent d'évoluer pour être plus sensibles et permettre la détection de la plus petite présence de trace du virus.

Développements internationaux

- Ayant participé aux délibérations du Comité d'urgence de l'OMS, je peux dire que la décision de déclarer une urgence en santé publique de portée internationale était fondée sur la nécessité de renforcer la préparation et l'intervention dans les pays vulnérables en particulier, étant donné que l'épidémie pourrait submerger leurs systèmes de santé.
- Dans leurs conseils aux pays, l'OMS déclare que tous les pays devraient être prêts à contenir, à surveiller activement et à prendre des mesures pour prévenir la propagation du coronavirus.
- L'OMS ne recommande aucune restriction de voyage ou de commerce en fonction des renseignements disponibles.
- Les mesures prises par le Canada sont déjà harmonisées à ces recommandations.
- En ce qui concerne les mesures de santé publique prises dans le cadre de ces efforts de rapatriement à l'échelle internationale, à la suite de l'arrivée des voyageurs, plusieurs pays, dont l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, le Japon et les États-Unis, ont mis en place une période de 14 jours d'examen médical et d'observation de divers types de services dans un établissement sûr (c.-à-d. hôpital, base militaire).

Situation nationale et état de préparation

- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) met à jour notre évaluation des risques et il n'y a pas de changement au niveau de risque au Canada, lequel demeure faible.
- En ce qui concerne les mesures frontalières, nous étendons nos mesures à sept autres aéroports au Canada (Calgary, Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Québec et Halifax).
- Le Comité consultatif spécial FPT sur le coronavirus s'est réuni quatre fois cette semaine, y compris hier, et a discuté des lignes directrices de santé publique à l'intention des voyageurs à leur retour.

FIN

Suite aux remarques de la D^{re} Tam...

- Merci D^{re} Tam
- Les collègues ont-ils des questions pour la D^{re} Tam?

3. Plan de rapatriement

10 h 25 à 10 h 40 (15 minutes)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Présenter aux ministres PT de la Santé le plan préparé dans tous les ministères et administrations fédéraux pour le rapatriement des citoyens canadiens qui souhaitent revenir d'Hubei, en Chine.
- ✓ Soulignez que le plan de rapatriement est établi sur les dernières données probantes concernant le coronavirus.
- ✓ Demandez aux ministres leur point de vue sur le plan, y compris toute considération pour son exécution par des fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Points de discussion

Observations préliminaires sur le rapatriement

- Étant donné les restrictions régionales imposées par la Chine en matière de voyages à la suite de l'écllosion du coronavirus, Affaires mondiales Canada prend des dispositions pour rapatrier les Canadiens qui se sont rendus en Chine avec un passeport canadien muni d'un visa valide pour la Chine et qui souhaitent retourner au Canada.
- Le plan de rapatriement actuel s'applique à un vol transportant 250 personnes (comprend 6 membres du personnel du MDN, 2 inspecteurs de Transports Canada et l'équipage de vol). Le nombre exact de voyageurs ne peut être confirmé, car l'accès à bord sera déterminé par des examens de dépistage approfondis.
- Nous partagerons avec les administrations les destinations finales des Canadiens rapatriés au fur et à mesure que nous recevrons ces renseignements.
- Le rapatriement pourrait avoir lieu dès le milieu de cette semaine.
- L'Agence de la santé publique du Canada travaille avec Affaires mondiales Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et Sécurité publique Canada à l'élaboration de processus et de protocoles qui sont en rapport avec le niveau de risque, en s'appuyant sur les conseils en santé publique du Comité consultatif spécial sur le coronavirus.
- L'ASPC coordonnera ses activités avec les autorités sanitaires provinciales et municipales. L'ASPC sera également responsable de l'offre d'équipement de protection individuel (EPI) et de conseils sur le niveau de protection requis pour les passagers, le personnel, l'équipage de vol et à la base des Forces canadiennes (BFC) de Trenton.

LE PLAN

- Ce plan vise à assurer une surveillance accrue afin de protéger la santé des voyageurs exposés ainsi que la santé et la sécurité du public contre l'éclosion de coronavirus.

Préembarquement en Chine

- Tous les Canadiens qui montent à bord du vol seront soumis à un contrôle de dépistage à la sortie (vérification visuelle et de la température) par les autorités chinoises avant d'être admis à l'aéroport.
- Les voyageurs devront subir une deuxième vérification visuelle et de la température par le personnel médical des Forces canadiennes avant d'être autorisés à monter à bord de l'avion.

Embarquement et dans l'avion

- Au cours du vol, l'équipe médicale des Forces canadiennes remplira un questionnaire médical détaillé afin de recueillir les renseignements de la recherche des contacts des voyageurs.
- Si un passager tombe malade, il sera séparé dans une section isolée de l'avion et masqué pendant toute la durée.
- L'avion s'arrêtera pour le ravitaillement en carburant à Vancouver. Nous tenons à remercier la Colombie-Britannique pour son appui à cet égard. Les passagers resteront dans l'avion. Seuls les passagers présentant des symptômes qui répondent à un seuil préétabli pour une assistance médicale immédiate débarqueront à Vancouver.

Arrivée et suivi en vertu de la Loi sur la quarantaine

- Le point d'arrivée sera la BFC-Trenton pour appuyer des services coordonnés et confinés de traitement et de soutien.
- Si un passager tombe malade à bord du vol, le personnel médical d'urgence transférera le passager malade directement dans un

établissement de soins de santé local pour examen et traitement conformément à l'approche déterminée par l'autorité de santé publique de l'Ontario.

- À l'arrivée, tous les voyageurs seront automatiquement traités par l'ASFC pour un contrôle secondaire en fonction de leur arrivée de la province d'Hubei.
- Une évaluation de la santé de haut niveau (vérification visuelle et de la température) sera effectuée pour déterminer si quelqu'un est visiblement malade.
- En vertu d'un décret d'urgence en vertu de la Loi fédérale sur la quarantaine, tous les passagers demeureront à la BFC-Trenton pendant 14 jours après leur arrivée afin de permettre une évaluation complète de la santé, une observation de suivi par le personnel de l'ASPC pour tous les voyageurs et des services de soutien.
- Pendant cette période, nous offrirons un soutien social, y compris des services de santé mentale, compte tenu de l'expérience stressante.
- Des essais supplémentaires peuvent être envisagés dans le cadre des protocoles d'évaluation de la santé, en consultation avec l'autorité provinciale de santé publique.
- Si des symptômes sont identifiés à tout moment, le voyageur sera transporté de façon appropriée, en coordination avec l'autorité provinciale de santé, à l'hôpital local pour poursuivre le traitement et des protocoles de recherche des contacts seront lancés.
- Les renseignements sur la suite du voyage des Canadiens asymptomatiques qui reviennent au moment du vol de rapatriement seront communiqués à leur administration provinciale ou territoriale respective afin de faciliter tout autre suivi par les autorités de santé publique locales.
- À la suite de l'achèvement de l'évaluation de la santé, le gouvernement du Canada assurera le transport jusqu'à Toronto, Ottawa ou Montréal.

- Je souhaiterais entendre vos points de vue et ouvrir la parole pour des questions ou des commentaires.
- Madame la ministre Elliott, voudriez-vous commencer?

4. Mot de la fin

10 h 40 - 10 h 45 (5 minutes)

Points de discussion

- Pour terminer, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir pris cet appel aujourd'hui, ainsi que pour nos conversations de la semaine dernière et je remercie en particulier l'Ontario.
- Nos médecins hygiénistes en chef, le Comité consultatif spécial et les SM resteront en contact étroit au cours des prochains jours et des prochaines semaines, comme ils le font déjà.
- Il a été très utile de se réunir régulièrement sur le coronavirus, car la situation évolue rapidement à l'échelle mondiale et au Canada. Nous organiserons régulièrement des appels ministériels (hebdomadaires ou plus fréquents selon les besoins).
- Madame la ministre Elliott, avez-vous quelque chose à ajouter avant de mettre fin à l'appel?

~ LEVÉE DE LA SÉANCE ~

1. Mot de bienvenue et d'ouverture

Gestion des réunions

- Au début de l'appel :
 - Souhaitez la bienvenue à vos collègues ministériels.
 - Avant de procéder à l'appel nominal, confirmez que votre coprésidente, la ministre Elliott, est en ligne [de même que le sous-ministre Lucas, la présidente Namiesniowski et la D^{re} Theresa Tam].
 - Pour l'appel nominal, consultez la liste des personnes qui ont confirmé leur participation.

Points de discussion

- Je remercie les administrations et tous leurs représentants de leur incroyable collaboration au cours des dernières semaines, alors que le Canada accueille de nombreuses personnes de retour au pays, et les aide dans le contexte de l'évolution constante des développements liés au Coronavirus.
- Je remercie de tout cœur la ministre Elliott et les représentants de l'Ontario de leur collaboration remarquable dans le cadre des opérations et du suivi sur le terrain à Trenton et maintenant à Cornwall.
- J'apprécie l'agilité avec laquelle nos équipes respectives travaillent ensemble sur les mesures frontalières et le suivi de la santé publique, le rapatriement, la gestion et l'isolement des cas dans notre système de santé, ainsi qu'à l'échelle internationale avec nos partenaires mondiaux.
- Avant de céder la parole à Theresa Tam pour qu'elle fasse le point sur les développements récents, je vais demander à ma coprésidente, la ministre Elliott, si elle souhaite prendre la parole.

[À la suite de l'allocution de la ministre Elliott, invitez la D^{re} Tam à présenter une brève mise à jour de la situation sur le nouveau Coronavirus]

2. Mise à jour de la situation sur le nouveau Coronavirus (2019-nCoV) et les activités nationales (CAN-ASPC)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Fournir aux ministres les dernières mises à jour internationales et nationales au fur et à mesure de l'évolution de la situation;
- ✓ Assurer notre état et notre niveau de préparation collectifs dans toutes les administrations; et
- ✓ Continuer de répondre aux questions au besoin.

Gestion des réunions

Allocution de la D^{re} Tam

La D^{re} Tam fera le point sur les derniers chiffres internationaux et nationaux et sur l'évolution de la situation.

Les plus récents chiffres :

- Le nombre de cas de Coronavirus en Chine continentale continue de croître, bien que le rythme semble avoir ralenti : 74 185 cas, 2 004 décès.
- Dans d'autres pays, la principale source de recrudescence des cas a été le navire de croisière Diamond Princess au Japon : 621 cas (six décès confirmés à l'extérieur de la Chine). La ministre Hajdu parlera dans quelques minutes de nos plans de rapatriement des passagers à bord du Diamond Princess.
- Au Canada, le nombre de cas est demeuré assez stable à huit (trois en Ontario et cinq en Colombie-Britannique).

Navires de croisière :

- Comme nous l'entendons tous quotidiennement dans les médias, les cas à bord de navires de croisière ont constitué un défi majeur à l'échelle internationale pour ce qui est des efforts de confinement.
- Le 14 février, le navire de croisières Westerdam, comptant 2 257 passagers à bord, a accosté au Cambodge, avec 271 passagers et deux membres d'équipage du Canada.

- Sur les 145 passagers de ce navire de croisière qui ont pris l'avion pour la Malaisie, un Américain a été déclaré positif au COVID-19. Les autorités malaisiennes ont commencé un dépistage des contacts qui a déterminé les citoyens canadiens qui se trouvaient à bord du même vol.
- L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dispose d'une liste de passagers canadiens qui étaient à bord de ce navire de croisière afin de faciliter la surveillance et l'interception de ces personnes lorsqu'elles arrivent au Canada. À leur arrivée, ces passagers reçoivent la documentation leur conseillant de s'isoler pendant 14 jours à partir du moment où ils ont quitté le navire, et de communiquer avec la santé publique dans les 24 heures suivant leur arrivée.
- L'information la plus récente que nous avons obtenue du navire de croisière Diamond Princess au Japon est qu'un total de 621 cas sont confirmés à bord du navire, dont 47 Canadiens et Canadiennes qui ont été déclarés positifs au Coronavirus.
- Ces Canadiens et Canadiennes sont toujours au Japon dans des hôpitaux ou en quarantaine, et un certain nombre d'autres Canadiens et Canadiennes de ce navire de croisière demeurent au Japon (en raison de problèmes de santé ou d'autres raisons).
- L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) dispose d'une petite équipe, ainsi que du personnel médical d'Affaires mondiales Canada et des Forces canadiennes sur le terrain, afin de fournir un soutien à ces Canadiens et Canadiennes en sol japonais.

Situation et état de préparation nationaux

Suivi : Retour de voyageurs en provenance du Hubei, en Chine et de deux navires de croisière

- L'ASPC et l'ASFC ont désormais mis en place un formulaire de renseignements sur les voyageurs que ces derniers doivent remplir lorsqu'ils reviennent de la province du Hubei, en Chine, de même que pour les voyageurs qui reviennent à bord de vols commerciaux en provenance du navire de croisière Westerdam.
- Nous communiquons cette information avec les autorités provinciales et territoriales de santé publique des destinations finales de ces voyageurs afin d'appuyer la surveillance et le suivi proactifs de la santé publique et de soutenir nos efforts collectifs pour déterminer si les passagers sont en conformité ou non.

- En outre, nous fournissons à tous les voyageurs provenant du Hubei et du Westerdam des masques pour les aider lors de tout déplacement ultérieur s'ils commencent à se sentir malades.
- Il sera important que les administrations échangent des renseignements avec l'ASPC sur la conformité des personnes, en ce qui a trait à communiquer avec la santé publique et à s'auto-isoler volontairement. Ces renseignements nous aideront à suivre et à adapter le processus au besoin.
- Le Comité consultatif spécial (CCS) discute actuellement des approches des politiques administratives et de l'utilisation d'équipement de protection individuelle (EPI) comme les respirateurs N95, et s'inquiète du fait qu'une utilisation inutile de ceux-ci entraînera une pénurie d'EPI pour les travailleurs de la santé qui en ont le plus besoin pour des procédures et des situations médicales particulières.
- Le CCS travaille à l'élaboration d'approches visant à conserver et à coordonner l'approvisionnement en EPI d'un territoire à l'autre, notamment pour répondre au besoin immédiat de masques pédiatriques à Trenton et à Cornwall.
- Le CCS poursuit également ses tests en laboratoire pour aider à libérer de l'isolement les cas confirmés, et pour appuyer des scénarios de planification à terme. Nous continuerons de présenter des recommandations et des mises à jour aux sous-ministres et aux ministres.

FIN

Suite à l'allocution de la D^{re} Tam...

- Je vous remercie, Docteur. Les collègues ont-ils des questions pour la D^{re} Tam?

3. Plan de rapatriement

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Mettre à jour les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé au sujet des plans de rapatriement des Canadiens et des Canadiennes à bord du navire de croisière Diamond Princess au Japon.
- ✓ Mettre à jour les ministres provinciaux et territoriaux de la Santé au sujet des plans de sortie des Canadiens et des Canadiennes rapatriés à la BFC Trenton.

Points de discussion

- Depuis notre dernière discussion, les efforts se poursuivent pour le rapatriement des passagers canadiens à bord du navire de croisière Diamond Princess au Japon.
- Le gouvernement du Canada a sécurisé un aéronef affrété pour le rapatriement des passagers au Canada directement du Japon.
- Nous prenons cette mesure pour rapatrier les Canadiens et les Canadiennes à bord du Diamond Princess, tout en veillant à ce que des mesures soient en place pour faire face à tout risque résiduel associé à ces personnes.
- Le gouvernement du Canada travaille en étroite collaboration avec Carnival Cruise Line et le gouvernement du Japon.

Mise à jour sur le navire de croisière Diamond Princess

- À ce jour, 156 Canadiens ont accepté l'offre de rapatriement au Canada par vol affrété.
- L'aéronef affrété pour le rapatriement des Canadiens et des Canadiennes partira demain (le 20 février) à midi, heure d'Ottawa, et arrivera à la BFC Trenton tôt le matin du 21 février.

- Les passagers seront contrôlés afin de déceler la présence de symptômes avant leur embarquement à bord de l'aéronef. Les personnes présentant des symptômes ne seront pas autorisées à embarquer et seront plutôt transférées au système de santé japonais pour recevoir les soins appropriés. Nous sommes confiants dans la capacité du système de soins de santé japonais de fournir des soins aux Canadiens et aux Canadiennes qui présentent des symptômes.
- L'aéronef transportera des passagers du Japon vers la BFC Trenton, où ils seront traités et transportés jusqu'à l'Institut de formation de Nav Canada à Cornwall, en Ontario, où ils seront mis en quarantaine pendant une période maximale de 14 jours.
- Des mesures sont prises pour obtenir l'autorisation de mettre en quarantaine les personnes qui sont libérées de la quarantaine japonaise, si ces dernières reviennent au Canada à bord de vols commerciaux. Cela se ferait à leur premier point d'arrivée au Canada, soit par l'isolement obligatoire à la maison, soit dans une installation désignée par l'administrateur en chef de la santé publique (ACSP) pour la mise en quarantaine.
- L'ASPC a reçu la répartition par province et territoire d'origine des passagers canadiens à bord du Diamond Princess et l'a communiquée aux administrations par l'entremise du CCS.
- Encore une fois, un grand merci à l'Ontario d'appuyer le rapatriement des passagers à Cornwall.

BFC Trenton

- Les passagers des vols de rapatriement qui sont arrivés à la BFC Trenton se portent bien.

- L'ASPC met la dernière main aux plans de la stratégie de sortie pour les personnes à Trenton à la suite de la période de quarantaine. Cette planification comprend les déplacements, la santé, les communications et les considérations juridiques.
- Étant donné les dates auxquelles les vols précédents sont arrivés au Canada, les mises en quarantaine en vigueur devraient expirer les 21 et 25 février respectivement. 218 personnes devraient quitter Trenton le 21 février.
- Nous avons assisté à une excellente collaboration et à un travail inlassable sur le terrain au sein de nombreuses organisations, y compris parmi les représentants de l'Ontario, du portefeuille fédéral de la Santé, des Forces armées canadiennes, d'Affaires mondiales Canada et de la Croix-Rouge canadienne.
- Nous continuerons de communiquer régulièrement des mises à jour tout au long de la période de quarantaines pour tous les groupes rapatriés.
- Nous sommes impressionnés par le niveau de coordination entre les administrations visant à assurer que nos systèmes fonctionnent sans heurt pour appuyer le processus de rapatriement et assurer la santé de tous les Canadiens et Canadiennes.
- J'aimerais entendre votre point de vue et passer à une période de questions et de commentaires.
- Madame la ministre Elliott, voulez-vous commencer?

4. Prochaines étapes et planification à long terme

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Demander aux ministres leur point de vue sur les prochaines étapes en ce qui a trait au Coronavirus.

Points de discussion

- En tant que ministres, il est important que nous continuions d'appuyer nos représentants afin d'examiner les prochaines étapes de notre réponse collective au Coronavirus.
- À ce jour, le Canada a répondu efficacement aux cas, aux risques nationaux et internationaux et à la gestion du confinement à l'échelle de tous les ordres de gouvernement.
- Les discussions fédérales-provinciales-territoriales (FPT) sur les scénarios de santé publique ont commencé par l'intermédiaire du CCS pour éclairer la planification des interventions, les déclencheurs de mesures supplémentaires et les mesures recommandées possibles dans toutes les administrations au fur et à mesure de l'évolution de la situation.
- Santé Canada et l'ASPC travaillent également à un exercice de planification fédérale qui examine les répercussions, notamment sociales et économiques, sur l'ensemble du gouvernement si la situation du COVID-19 continue d'évoluer.
- Les ministres recevront des mises à jour sur la planification des scénarios à mesure que le CCS et les ministères fédéraux continueront de les perfectionner.

5. Mot de la fin

Points de discussion

- Pour terminer, je tiens à vous remercier tous à nouveau d'avoir répondu à cet appel aujourd'hui.
- Par l'entremise de nos sous-ministres et du CSS, les représentants continueront de travailler en étroite collaboration au cours des jours et des semaines à venir.
- Il a été très utile de se réunir régulièrement pour discuter des efforts d'intervention par rapport au Coronavirus, car la situation évolue rapidement à l'échelle mondiale et au Canada. Nous organiserons régulièrement des appels ministériels.
- Madame la ministre Elliott, avez-vous quelque chose à ajouter avant l'approbation?

[Remarque : Des messages clés sur l'aide médicale à mourir sont joints au cas où vos collègues soulèvent cette question]

~LEVÉE DE LA SÉANCE~

1. Mot de bienvenue et présentations

11 h 45 à 11 h 50 (5 minutes)

Gestion des réunions

- Au début de l'appel :
 - Souhaiter la bienvenue à vos collègues ministériels.
 - Confirmer que votre coprésident, la ministre Elliott, est en ligne [ainsi que la Dre Theresa Tam, si vous faites un appel] avant de procéder à l'appel nominal.

Province ou Territoire	Ministre ou personne désignée
Colombie-Britannique	Adrian Dix (ministre) Stephen Brown (SM)
Alberta	Dre Deena Hinshaw (médecin hygiéniste en chef) <i>au nom du ministre Shandro</i>
Saskatchewan	Jim Reiter (ministre)
Manitoba	Cameron Friesen (ministre)
Ontario	Christine Elliott (ministre) Helen Angus (SM)
Québec	Danielle McCann (ministre)
Nouveau-Brunswick	Dre Jennifer Russell (médecin hygiéniste en chef) <i>au nom du ministre Flemming</i>
Nouvelle-Écosse	Randy Delorey (ministre)
Île-du-Prince-Édouard	James Aylward (ministre)
Terre-Neuve-et-Labrador	Dr John Haggie (ministre)
Yukon	Dr Brendan Hanley (médecin hygiéniste en chef) <i>au nom de la ministre Frost</i>
Territoires du Nord-Ouest	Bruce Cooper (SM) <i>au nom de la ministre Thom</i>
Nunavut	Ruby Brown (SM) <i>au nom du ministre Hickes</i>

2. Allocution d'ouverture de la ministre fédérale de la Santé

11 h 50 à 11 h 55 (5 minutes)

Points de discussion

- Je tiens à vous remercier tous de vous être libérés aujourd'hui sans grand préavis.
- En tant que ministres de la Santé, notre priorité est la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, et j'ai estimé qu'il était important que nous communiquions tôt afin de discuter de notre état de préparation national pour nous préparer et régir au nouveau coronavirus.
- Comme vous le savez, il n'y a pas eu de cas confirmés au Canada, mais la situation évolue et cela pourrait changer très rapidement.
- La réunion d'aujourd'hui a pour but de nous assurer de notre niveau collectif de préparation et disponibilité opérationnelle pour les cas potentiels au Canada.
- Nous reconnaissons la collaboration exceptionnelle, la discussion et le partage régulier des renseignements entre le gouvernement fédéral et toutes vos administrations.
- Ensemble, nous surveillons activement la situation à l'échelle nationale et l'Agence de santé publique du Canada collabore activement avec des partenaires internationaux.
- À l'heure actuelle, nous avons clairement fait savoir que le risque pour les Canadiens demeure faible.
- Bien que nous soyons confiants dans le fait de savoir que nos gouvernements ont beaucoup appris de nos expériences passées en matière de SRAS et de H1N1, chaque situation est unique et nous

pourrions être confrontés à de nouveaux défis auxquels nous devons nous préparer.

- Heureusement, nous avons déjà pris un certain nombre de mesures essentielles.
 - ✓ Nous avons mis en place de nombreux systèmes pour nous préparer, détecter et intervenir en cas de propagation de maladies infectieuses graves importées et au sein du Canada.
 - ✓ L'Agence de la santé publique du Canada est en contact étroit avec l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires internationaux, et l'administrateur en chef de la santé publique, la Dre Theresa Tam, travaille en étroite collaboration avec ses homologues de votre administration par l'entremise du Conseil des médecins hygiénistes en chef (CMHC).
 - ✓ Nos experts et nos représentants se réunissent régulièrement pour évaluer et mettre à jour les conseils techniques pertinents afin d'appuyer l'identification, le diagnostic et la gestion rapides d'une éclosion.
- Une partie de nos leçons tirées du SRAS était la nécessité d'une gouvernance plus réceptive et d'une cohérence accrue dans nos messages afin d'éviter la désinformation et d'appuyer une réponse efficace et opportune.
- Je pense qu'il demeure extrêmement important pour nous de collaborer et de veiller à ce que nous coordonnions nos communications entre les administrations, surtout dans le contexte de la préparation d'un possible premier cas national.
- Tous ces efforts collectifs resteront essentiels dans les jours et les semaines à venir et je vous suis reconnaissant de votre appui constant.
- À cet égard, je pense que nous devrions demander à nos responsables des communications de revoir nos protocoles de communication

existants afin de nous assurer que les communications sont claires sur la manière dont nous coordonnerons, partagerons et assurerons l'uniformité des messages afin d'éviter tout faux pas, tant pour le personnel de santé de première ligne que pour les Canadiens.

- Jennifer Hollington est notre principale SMA des Communications qui communiquera avec ses homologues dans votre administration.
- Avant de m'adresser à la Dre Tam, pour donner un exposé sur les renseignements les plus récents de l'OMS et sur l'état de notre état de préparation au pays, je demanderai à ma coprésidente, la ministre Elliott, si elle souhaiterait dire quelques mots.

3. Mise à jour de la situation et état de préparation au pays

11 h 55 - 12 h 25 (30 minutes)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Informer les ministres de la situation actuelle.
- ✓ Assurer notre préparation collective et notre niveau de préparation dans toutes les administrations.
- ✓ Charger les fonctionnaires d'assurer des protocoles de communication solides pour appuyer la coordination des communications au personnel de première ligne (travailleurs de la santé, agents frontaliers, etc.) et à la population en général.
- ✓ Répondre aux questions.

Gestion des réunions

- Le représentant de l'ASFC, Calvin Christiansen (directeur général, Support et orientation opérationnelle des voyageurs, Direction générale des voyageurs) sera présent pour répondre à des questions précises liées au contrôle des frontières.

Remarques de la Dre Tam

[Compte tenu de l'évolution constante du contexte et de la situation, la Dre Tam parlera des renseignements les plus récents sur la mise à jour de la situation, ainsi que de l'état de préparation au pays.]

Ses remarques porteront sur :

- Mise à jour internationale : Décision de l'OMS concernant la possibilité de déclarer une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI); les cas internationaux les plus récents et les faits saillants de l'épidémiologie (p. ex. transmission); et le niveau de risque pour le Canada.
- État de préparation national : La collaboration et la coordination des efforts entre les différentes administrations; la capacité d'essais en laboratoire; les mesures aux frontières et la santé des voyageurs; l'orientation par un professionnel de la santé, les communications; et la gouvernance.

4. Table ronde

12 h 25 - 12 h 35 (10 minutes)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Solliciter une mise à jour sur les activités de préparation des administrations et identifier les défis prévisibles.

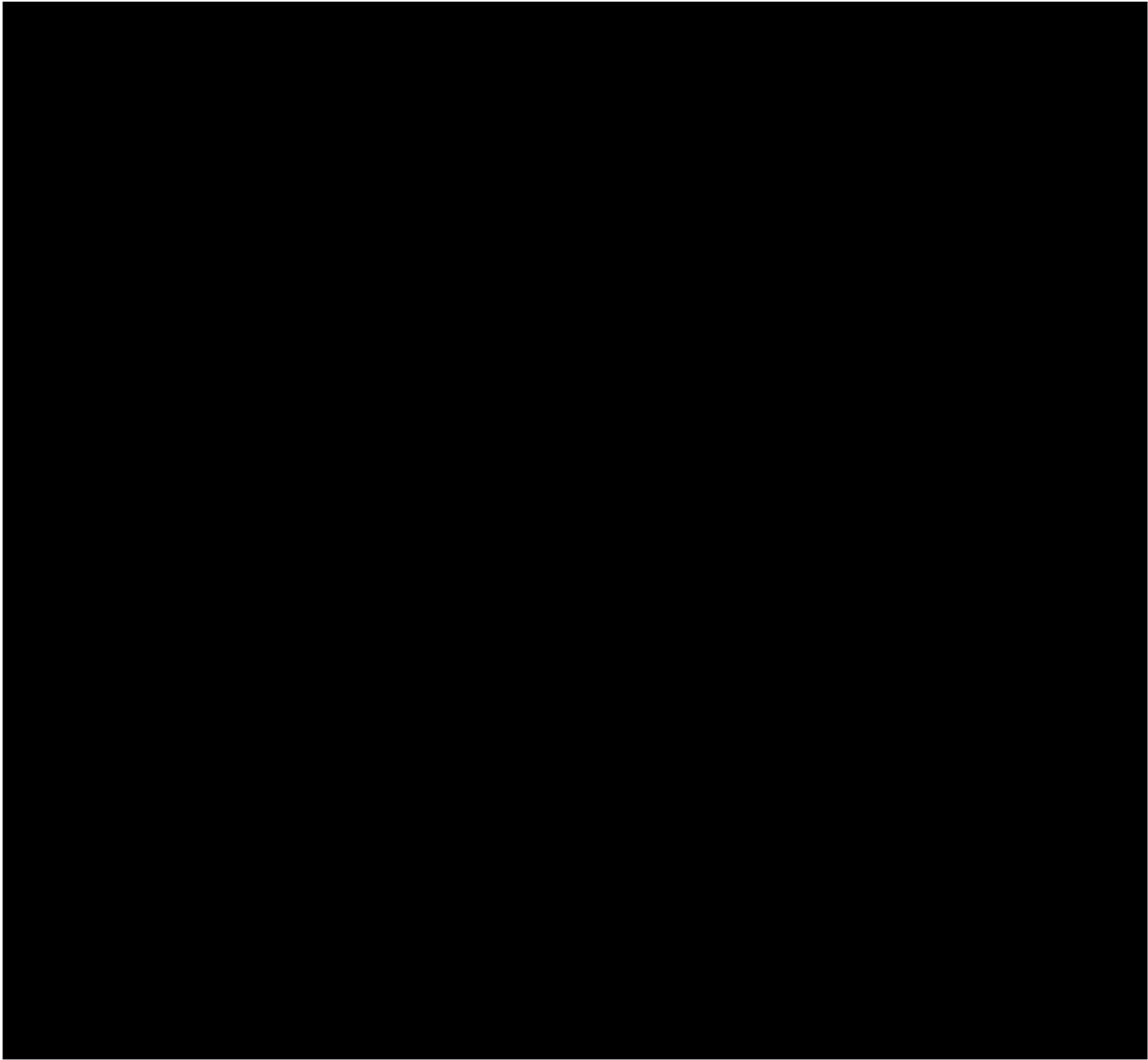
Points de discussion

- Je souhaiterais discuter avec mes collègues à propos de la situation actuelle dans votre administration et si vous envisagez des défis précis liés que vous souhaiteriez porter à notre attention.

[Envisager d'ouvrir la parole pour une discussion allant d'ouest en est.]

Après la table ronde

- Il s'agit d'une discussion utile qui nous a permis de nous assurer que nous sommes prêts collectivement.
- Nos représentants continuent de collaborer, mais je pense qu'il serait bon que nous nous vérifiions périodiquement, au besoin, à mesure que la situation évolue.



74A

6. Mot de la fin

12 h 40 à 12 h 45 (5 minutes)

Points de discussion

- Pour terminer, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir pris cet appel aujourd'hui et à attendre avec intérêt les discussions à venir avec vous sur ces questions et d'autres.
- Je tiens également à signaler que la ministre Elliott et moi-même avons demandé à nos représentants d'envisager une date de réunion des ministres de la Santé à la mi-avril, après la longue fin de semaine de Pâques. Cette semaine est une pause législative pour la plupart des administrations.
- Madame la ministre Elliott, avez-vous quelque chose à ajouter avant de mettre fin à l'appel?

~ LEVÉE DE LA SÉANCE ~

1. Mot de bienvenue et allocution d'ouverture

11 h 30 à 11 h 40 (10 minutes)

Gestion des réunions

- Au début de l'appel :
 - Souhaiter la bienvenue à vos collègues ministériels.
 - Confirmer que votre coprésident, la ministre Elliott, est en ligne [ainsi que le D^r Njoo, si vous faites un appel] avant de procéder à l'appel nominal.

[Veuillez consulter la liste des participants fournie sous l'**ONGLET B**]

- La Dre Tam essaiera de nous joindre, cependant, elle assiste à une réunion d'urgence de l'OMS sur le Coronavirus. À ce titre, ses réunions ont été déléguées au D^r Howard Njoo, administrateur en chef adjoint de la santé publique.

Points de discussion

- Je tiens à vous remercier tous de vous être libérés encore une fois sans grand préavis.
- Comme je l'ai dit la semaine dernière, je voulais avoir l'occasion de fournir à mes collègues une mise à jour et une discussion plus complètes sur l'aide médicale à mourir.
 - Je fournirai à mes collègues quelques conclusions préliminaires de ce que nous avons entendu des discussions de la table ronde et du questionnaire en ligne.
 - Je voudrais aussi connaître les réflexions de mes collègues sur la façon dont mon gouvernement peut aller de l'avant avec toute modification législative éventuelle.
- Avant de discuter de cette question, je voudrais saisir cette occasion pour informer mes collègues des récents développements concernant le coronavirus.

- Comme vous le savez, la situation a évolué depuis la semaine dernière, avec les premiers cas confirmés de coronavirus sur le sol canadien (en Ontario et en Colombie-Britannique).
- La réalité des voyages mondiaux signifie qu'il est presque impossible d'empêcher l'arrivée d'un virus. Ce qui compte vraiment, c'est de limiter son impact et de contrôler sa propagation une fois qu'elle arrive ici.
- J'ai estimé qu'il était important que nous reprenions contact encore une fois pour discuter de ces développements et de notre état de préparation à l'échelle nationale.
- Je tiens à réitérer que nous surveillons activement la situation et que nous continuons d'être en contact étroit avec les autorités de santé publique de toutes les provinces et de tous les territoires. Il y a toujours une collaboration exceptionnelle, des discussions et un partage régulier des renseignements entre le gouvernement fédéral et toutes vos administrations.
- Comme vous l'avez entendu dire dans les médias, le risque pour les Canadiens demeure faible. Nos systèmes de santé canadiens ont mis en place de solides protocoles de prévention et de contrôle des infections afin de limiter la propagation des infections et de protéger les travailleurs de la santé. Mais chaque situation est unique et nous serons peut-être confrontés à de nouveaux défis auxquels nous devons nous préparer.
- La santé des Canadiens est une priorité pour tous nos gouvernements. Il est particulièrement important d'assurer une communication cohérente entre les différentes administrations afin de maintenir la confiance et la crédibilité dans nos systèmes de santé et de lutter contre la désinformation dans les médias, en particulier sur les médias sociaux.
- Tous ces efforts collectifs resteront essentiels dans les jours et les semaines à venir et je vous suis reconnaissant de votre appui constant.

- Avant de me tourner vers la D^{re} Theresa Tam [le D^r Howard Njoo, administrateur en chef adjoint de la santé publique], pour faire le point sur les récents développements, je demanderai à ma coprésidente, la ministre Elliott, si elle souhaiterait dire quelques mots.

À la suite des observations de la ministre Elliott, invitez la D^{re} Tam [ou le D^r Howard Njoo] à présenter le point n° 2 Mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus

2. Point permanent – Mise à jour de la situation sur le nouveau coronavirus

11 h 40 à 11 h 55 (15 minutes)

OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- ✓ Maintenir un dialogue ouvert avec les ministres alors que la situation évolue;
- ✓ Assurer notre préparation collective et notre niveau de préparation dans toutes les administrations;
- ✓ Continuer de répondre aux questions au besoin.

Gestion des réunions

- Un rapport de mise à jour sur la situation a été distribué aux ministres avant cet appel.

Remarques du D^r Njoo

Compte tenu de l'évolution constante du contexte et de la situation, la D^{re} Tam [ou le D^r Njoo] discutera des renseignements les plus récents de la mise à jour sur la situation, ainsi que de la préparation nationale.

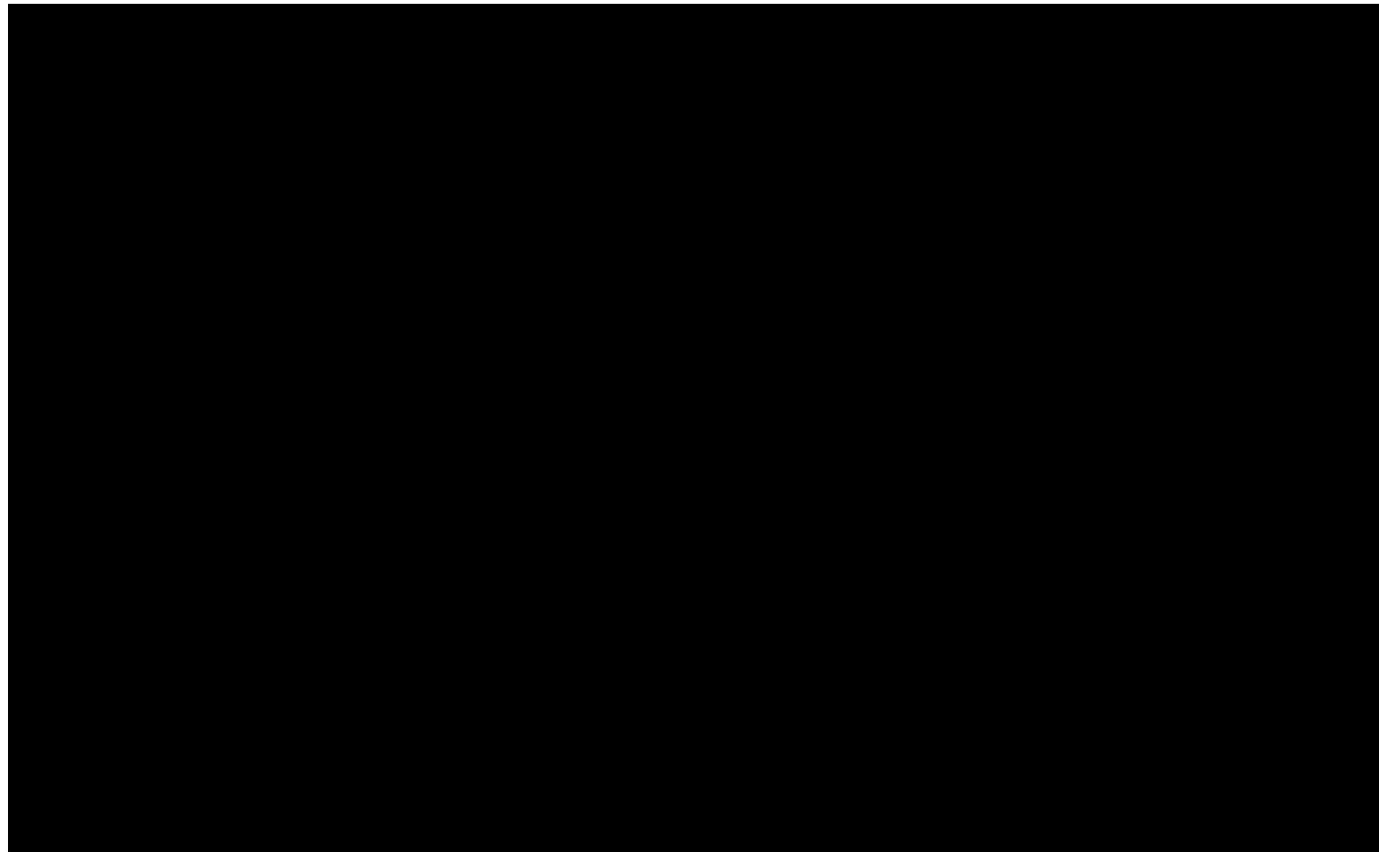
Les remarques porteront sur :

- Mise à jour internationale : les cas les plus récents au Canada et à l'étranger, ainsi que les faits saillants en épidémiologie (p. ex. transmission), y compris le niveau de risque pour le Canada.

- État de préparation national : La collaboration et la coordination des efforts entre les différentes administrations; la capacité d'essais en laboratoire; les mesures aux frontières et la santé des voyageurs; l'orientation par un professionnel de la santé, les communications; et la gouvernance.
- Confirmation de l'activation d'un Comité consultatif spécial (CCS) sur le nouveau coronavirus 2019 (nCoV-2019).

Après les remarques de la D^{re} Tam ou du D^r Njoo...

- Merci D^{re} Tam ou D^r Njoo. Les collègues ont-ils des questions?
- Je pense qu'il est logique que nous maintenions ce point permanent pour en discuter au besoin, mais nous pouvons être rassurés que nos médecins hygiénistes en chef et nos hauts fonctionnaires se réunissent régulièrement pour discuter des derniers développements et veillent à ce que nos gouvernements soient bien coordonnés et prêts à réagir.



4. Table ronde

12 h 25 à 12 h 30 (5 minutes)

Points de discussion

- [Si le temps le permet] Y a-t-il d'autres questions que les ministres souhaiteraient soulever à ce moment-ci, peut-être pour notre prochaine discussion?

5. Mot de la fin

12 h 25 à 12 h 30 (5 minutes)

Points de discussion

- Pour terminer, je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir pris cet appel aujourd'hui et à attendre avec intérêt les discussions à venir avec vous sur ces questions et d'autres.
- Madame la ministre Elliott, avez-vous quelque chose à ajouter avant de mettre fin à l'appel?

~ LEVÉE DE LA SÉANCE ~